

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 13 février 2017

Le quorum étant atteint, 59 présents ou représentés sur 122 cotisants, les Assemblées Générales peuvent se tenir. Ont été invités les associations Habiter rue Mercière et Célestin Demain, Olivier Barnet président du conseil de quartier Bas des Pentes, et les municipalités du 1^{er} et du 2^e arrondissement, représentées respectivement par les élus André Gachet et Denis Broliquier.

Assemblée Générale Extraordinaire

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue pour modification de trois points des statuts :

- Le CA comporte désormais de 10 à 20 membres
- Il est possible qu'il y ait 1 ou 2 vice-président
- Il est possible d'envoyer les convocations par courrier électronique ou postal
-

Assemblée Générale Ordinaire

Le CIL regroupe les habitants du quartier, pour CPI de la presqu'île, puisque son champ d'action se situe entre les places Carnot et des Terreaux.

Beaucoup de projets sont en devenir sur le territoire : la Halle de la Martinière ; la Place des Terreaux ; l'itinéraire Rhône Saône ; la rue de la République où la signalisation ne permet pas de comprendre que le piéton est dans tous les cas prioritaire ; la rue Victor Hugo sur laquelle CPI sera très vigilant particulièrement en ce qui concerne le revêtement ; et les Terrasses de la Presqu'île qui auront très certainement un impact sur la vie des habitants, dont le projet exposé par Michel Marec préconise la traversée du quai sur une grande largeur, un plateau surélevé, et la rue des Bouquetiers traitée de façon piétonnière. Il propose également l'interdiction de la circulation l'après-midi dans les petites rues étroites qui pourraient devenir des zones de rencontre. Des pistes cyclables sont prévues sur le quai.

Cependant, la politique tarifaire telle qu'elle vient d'être modifiée, est contraire au PDU et risque d'aller à l'encontre de la vie de la presqu'île.

CPI a eu un rendez-vous avec Michel Le Faou adjoint au maire de Lyon chargé de l'urbanisme pour discuter des Terrasses de la Presqu'île et des itinéraires traversants, mais manifestement les services techniques n'avaient pas regardé le dossier. Michel Le Faou leur a demandé de l'étudier. Il est certain que la ville veut supprimer le trafic de transit de la presqu'île, il est donc important que l'itinéraire traversant proposé soit le mieux possible positionné. De toute manière, le sans voiture est une idéologie.

Le Plan Presqu'île devrait permettre de restaurer le grand axe allant du nord au sud de la presqu'île. Il est nécessaire de prévoir une action d'information en ce qui concerne la rue de la République, de continuer les actions entreprises en ce qui concerne la Galerie des Terreaux, l'itinéraire Rhône-Saône en changeant le sens de la rue du Bât d'Argent, et de suivre les travaux de la voûte ouest.

Centre Presqu'île est intervenu en juin auprès du Préfet et de la ville en ce qui concerne la Fan Zone. Malheureusement l'association n'a pas été entendue.

Le CIL a fait des propositions pour la conception de beaux aménagements, et souhaite être un acteur reconnu par les élus.

L'association est légèrement bénéficiaire pour l'exercice 2016, mais possède un fond associatif non négligeable. La cotisation est donc maintenue à 30,00 €

De nombreuses activités conviviales ont eu lieu en 2016, mais malheureusement le voyage **OU**, n'a pu avoir lieu faute de participants. Il est donc décidé qu'à partir de 2017, seules des sorties de 2 à 3 jours maximum seront effectuées

Depuis début janvier 2017, CPI n'a plus de local et utilisera dans la mesure du possible, les salles municipales pour ses réunions.

Les membres n'ayant pas réglé leur cotisation 2 années de suite, sont considérés comme démissionnaires d'office.

Deux nouveaux membres, Christiane Thevenet et Maurice Guitton rejoignent le Conseil d'Administration.

Les adhérents disposant d'une adresse électronique seront informés des actualités de Centre Presqu'île, et peuvent donner des informations.

Le Président
Bernard Colombaud

Le secrétaire
Bruno Lépine